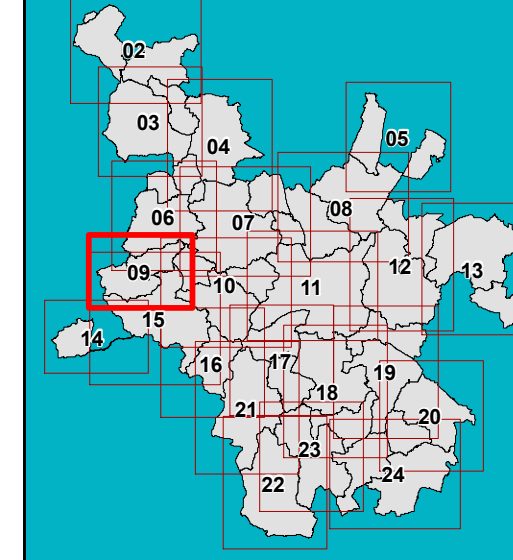




# D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

## D-2-2 Plans thématiques

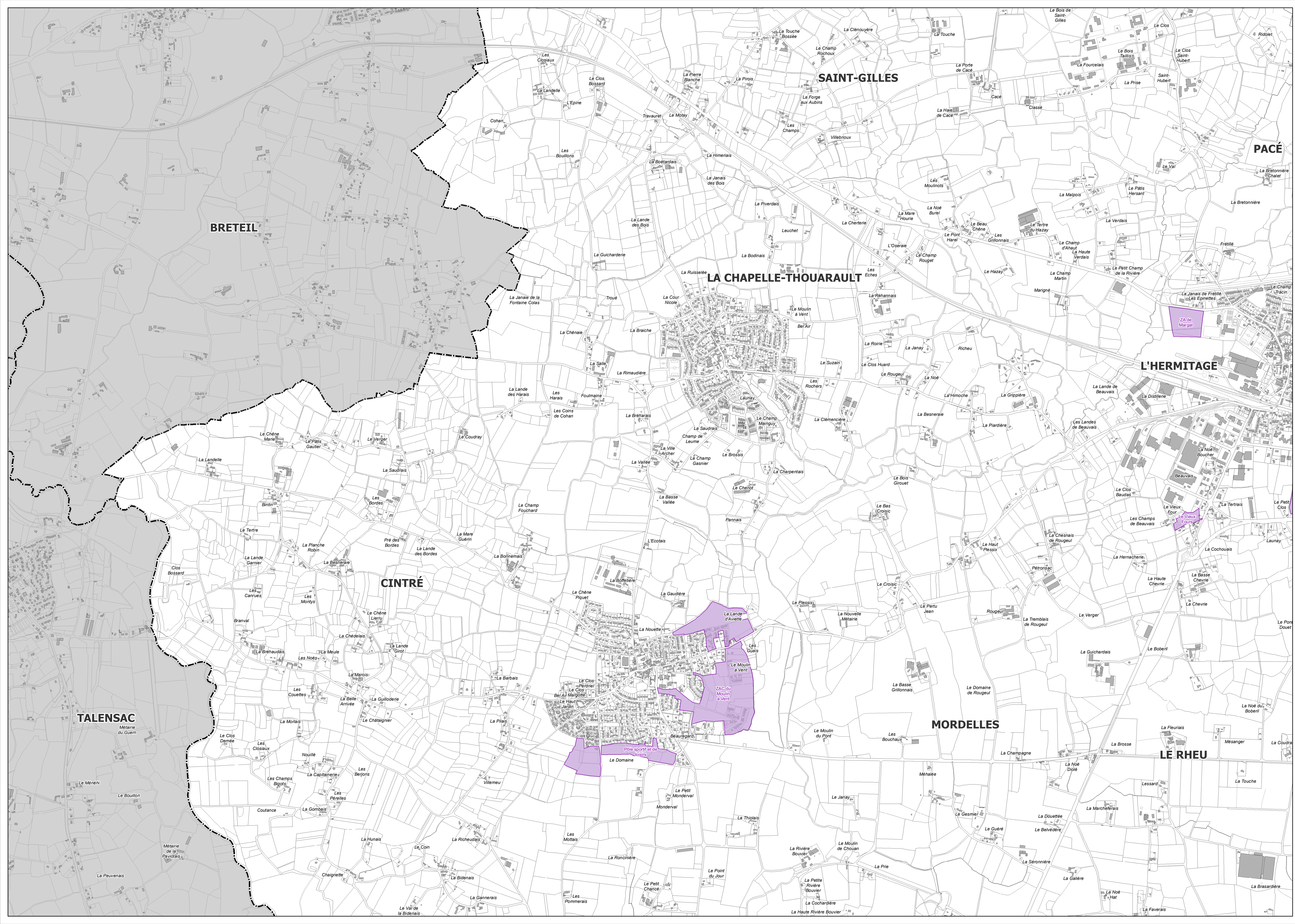


### D-2-2-7 Périmètres des Orientations d'Aménagement et de Programmation Plan D-2-2-7.09

*Cintré / La Chapelle-Thouarault*

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019  
Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 21/03/2024

Echelle : 1 / 10 000  
Mars 2024



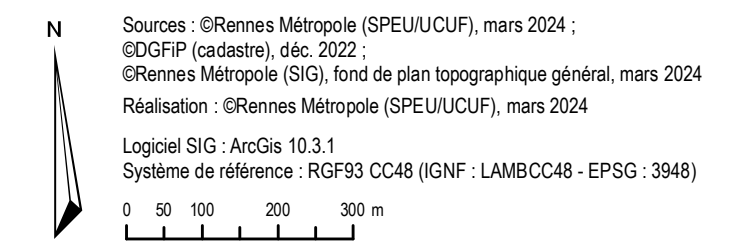
#### Éléments de contexte



#### Orientations d'Aménagement et de Programmation

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification).  
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

- OAP intercommunale : assiette d'emprise (et nom de l'OAP)
- OAP de quartier : assiette d'emprise (et nom de l'OAP)



#### Les périmètres des Opérations d'Aménagement et de Programmation sur Rennes Métropole

